

**COMMUNIQUE  
DE PRESSE  
de Jacques MYARD  
Membre Honoraire du Parlement  
Maire de Maisons-Laffitte  
Président du Cercle Nation et République**

**Le 29 mars 2023**

**Vers le renouveau du site de l'hippodrome de  
Maisons-Laffitte**

Hier, le 28 mars, l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF), agissant pour le compte de la Ville, a signé avec France Galop l'achat de l'hippodrome de Maisons-Laffitte.

Je rappelle que l'EPFIF est présidé par Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France dirigé par Valérie Pécresse.

Je salue le travail de l'équipe de la mairie qui n'a pas ménagé sa peine pour mener à bien ce projet.

Je me félicite du soutien du président de France Galop Edouard de Rothschild et du directeur général Olivier Delloye, du directeur administratif et financier Laurent Baragnon, ainsi que du directeur du site de Maisons-Laffitte Edouard Boutolleau.

L'acquisition de l'hippodrome s'est effectuée en conformité avec l'estimation des Domaines.

Elle va permettre d'entamer la rénovation du bâtiment des tribunes de l'hippodrome afin d'y accueillir des entreprises qui manifestent dès à présent leur intention de s'y installer.

La société des courses hippiques de Maisons-Laffitte (SCHML) va être en mesure de préparer dans les meilleurs délais la reprise du calendrier des courses, en étroite coopération avec la société mère France Galop.

Je remercie particulièrement les professionnels des courses qui ont soutenu la volonté constante de la Ville de mettre tout en œuvre pour la réouverture de l'hippodrome.

L'acquisition de l'hippodrome est une étape essentielle pour le renouveau du site.